

Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Bouches-du-Rhône
commune	Marseille
appellation	Reconstruction du Vieux-Port
adresse	
auteurs	André LECOMTE, Auguste PERRET, Fernand POUILLON, André DEVIN (architectes)
date	1947-1956
protection	édifice non protégé
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 20 novembre 2000



Photo : © Sylvie Denante, drac paca crmh, 1999

La démolition de la rive nord du Vieux-Port lors de la Deuxième Guerre mondiale fut organisée par le gouvernement de Vichy après l'évacuation d'environ 20 000 personnes en 1943, dans l'objectif de décongestionner la vieille ville.

Le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) préfinance et dirige les travaux. Eugène-Claudius-Petit, à sa tête de 1948 à 1953, décide d'importants remaniements des projets et nomme de nouveaux architectes en chef, dans un souci de nouveauté et d'économie.

Compromis entre modernité et tradition, le plan directeur ménage le site, hiérarchise les espaces publics avec une voie principale sur le quai, couplée à un réseau de voies secondaires et de placettes semi-privatives. Le programme, qui intègre deux tours en chantier, est allégé après la nomination de Pouillon. L'ensemble, homogène, est implanté parallèlement au quai, exposé au sud. Il se compose d'unités séparées par des axes transversaux ouvrant la vue sur le vaste plan d'eau et la rive opposée. La trouée majeure, dégagant l'ensemble monumental formé par la Mairie et l'Hôtel-Dieu, est la seule coulée de verdure de cet espace minéral. L'étagement progressif des toitures, alternant tuiles et terrasses sans dépasser la ligne de crête du vieux quartier, inscrit les volumes avec simplicité et met en relief le dispositif monumental environnant, dominé par le clocher des Accoules. La butte de la Tourette, en biais, ferme le site au couchant avec des immeubles novateurs où l'unique tour de 14 étages se dégage en contrepoint des lignes verticales de l'église Saint-Laurent et du fort Saint-Jean. La réalisation d'une quinzaine d'îlots est répartie entre les équipes d'opération. Les directives ministérielles visent la rationalisation et la normalisation qui se limite à la hauteur d'étage, à la trame des baies et des éléments de menuiserie standardisés. La pierre et le béton font bon ménage : Pouillon et Devin privilégient la pierre, Castel et Rozan-Chirié l'associent au béton, Dunoyer de Segonzac choisit le béton brut, Crozet utilise des panneaux de dalles roses de gravillon lavé. La construction vedette de cet ensemble harmonieux est sans conteste la magistrale séquence urbaine de près de 600 m encadrant l'Hôtel de Ville, faite d'un alignement de blocs réguliers en pierre massive, dégagant une galerie publique en rez-de-chaussée, et achevée à l'ouest par un immeuble assurant la transition avec ceux de la butte. Le vocabulaire architectural et l'intégration d'œuvres de sculpteurs de renom sont à souligner.

Rédacteur : Agnès Fuzibet, architecte, 2000

A lire aussi les notices :

- [Marseille - Immeuble, 42-66 quai du Port](#)
- [La Tourette - groupe VIII](#)